# ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Une halte pour le Tour Alternatiba

es participants en vélo du tour Alternatiba en provenance de Saint-Léonard-de-Noblat (voir notre

dernière édition) et avant d'aller à Saint-Vitte, ont fait une halte à La Croisille-sur-Briance où ils furent



accueillis par le maire Jean-Gérard Didierre et son adjoint Christian Monzauge. Les arrêts du tour dans des communes comme la Croisille lui permet d'aller à la découverte des actions concrètes locales pour relever le défi climatique en allant à la rencontre des acteurs de la transition à l'échelle des territoires et ... mettre en lumière les alternatives au dérèglement climatique déjà prises localement comme ici l'opération

zéro pesticides, l'extinction de l'éclairage public la nuit, l'action zéro gaspillage à la cantine ou la recréation de la continuité écologique sur les ruisseaux et sur le plan d'eau communal de Nouail-

Le but de tout cela est de sensibiliser à la construction d'un monde meilleur en mangeant plus sainement. Le SYDED avai en respirant mieux et en enrayant le dérèglement climatique chacun à son échelle.



LA CRO

Tly a un an le

Croisille ava

convention ave

Départemental

nation des Déc

renforcer la de

exemplaire de

par un nouveau la fois au secr

mairie et dans l

ses de l'école d

corbeilles disti

papier et les d

Maire avait cha

Vallet de metti de piloter l'opé

des enfants. Un

Nom

Lieudit

m'abonne au

Je joins un chè 6 rue Jea

### LA VIE DU CANTON

Pharmacie de garde pour le dimanche 8 juillet. Terrier à Bujaleuf (05 55 69 50 11).

# ☐ CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Cinéma Le Colisée. "Ocean's 8": jeudi à 21h, samedi à 21h. "Trois visages" (VO): dimanche à 17h. "Volontaire": vendredi à 21h et dimanche à 20h30. "Comment tuer sa mère": mercredi à 21h.

Office religieux. Le prochain se déroulera dimanche & juillet à 10 h 30. En semaine: le mardi à 8 h 30.

### □ NEUVIC-ENTIER

Pêche à l'étang. Vente des cartes à la Mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et chez Mme Rougier à La Merre.

Distillation publique. Le bouilleur de cru est actuellement sur la place à Neuvic-Entier. Renseignements au 05 55 69 49 44.

Office religieux. Tous les jeudis à 8 h 30.

### LINARDS

Conseil municipal. La prochaine réunion se déroulera le vendredi 6 juillet à partir de 19h à la salle de la mairie.

La Ruche. La prochaine réunion mensuelle des anciens de la literation de la Ruche. 5 juillet à partir de 14h, salle de La Ruche. Il n'y aura pas de réunion au mois d'août. En septembre, la réunion aura lieu le jeudi 6. Le prochain thé dansant du club aura lieu le dimanche 23 septembre. L'atelier Scrabble aura lieu tous les mardis comme d'habitude, renseignements au 05 55 75 50 46.

Office religieux. Le prochain est le samedi 14 juillet à 18 h 30.

# SAINT-MÉARD

La Joie de Vivre. Le club informe ses adhérents que la prochaine réunion mensuelle aura lieu le jeudi 12 juillet à 14h à la salle du Rouvereau. Nous continuerons à prendre les inscriptions pour le voyage d'une journée le vendredi 3 août à Felletin. Le matin: visite du marché avec animation par les groupes folkloriques . A midi : déjeuner dans un restaurant local. L'après midi: spectacle de groupes folkloriques. Les non adhérents sont les bienvenus. Possibilité de s'inscrire également en téléphonant au 05 55 7171 62. Rappel: Voyage du vendredi 06 juillet, rendez-vous au parking du Rouvereau (Saint-Méard) à 7h.

# ☐ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Mairie. Ouverture: Lundi et jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30; mardi et vendredi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 15h45; mercredi de 8h30 à 13h.

Office religieux. Le prochain est samedi 28 juillet à 18 h 30. avec les groupes folkloriques du Mont Gargan.

Cadastre. Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur Dominique Bayle, géomètre cadastreur, est de passage en Commune de Sussac afin de proceder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à terme à jour du plan cadastral communal.

# ☐ MASLÉON

Permanences. Yves Legouffe, maire de Masléon, assurera une permanence en mairie le samedi 28 juillet de 9 h à 10 h.